



UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

UNE EXPÉRIMENTATION
DE SÉCURITÉ SOCIALE DE
L'ALIMENTATION
DANS LE SUD LUBERON

—

**RECHERCHE-ACTION SUR LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE DANS UNE CAISSE LOCALE DE
SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION**

RAPPORT 2021



SOMMAIRE

1/ <u>Un projet de recherche-action autour de la Sécurité Sociale de l'Alimentation</u>	2
Contexte	2
Les objectifs de l'expérimentation (2021-2022)	3
<i>Objectifs généraux</i>	
<i>Objectifs spécifiques</i>	
Méthodologie employée	5
<i>Redéfinir avec le Copil le sujet et le cadre de l'expérimentation</i>	
<i>Les rôles du Copil et de l'équipe de recherche-action</i>	
<i>Les outils de la recherche</i>	7
L'importance de la recherche-action	11
<i>Documenter, analyser, capitaliser, transmettre</i>	
<i>Apporter de la légitimité</i>	
Chronologie de l'expérimentation sur 2021-2022	14
2/ <u>Analyses de l'année 2021</u>	14
Le comité de pilotage (Copil)	14
<i>La constitution d'un groupe et de son profil</i>	
<i>Des points de rencontre pour faire collectif</i>	
<i>Vers un apprentissage en commun</i>	
Les conseils locaux de l'alimentation (CLA)	23
<i>Se questionner sur le territoire d'expérimentation</i>	
<i>Se questionner sur la composition du groupe</i>	
<i>Structuration de l'expérimentation dans les CLA</i>	
<i>Mobilisation du CLA de Cadenet</i>	
3/ <u>Suite de l'expérimentation en 2022-2023</u>	35
Mise en place de deux conseils locaux de l'alimentation en 2022	35
<i>Au village de Cadenet</i>	
<i>A la ville de Pertuis</i>	
Les objectifs de l'expérimentation pour 2023	36
Les pistes de financement pour 2023	37
En synthèse	38
Annexes	39

1/ Un projet de recherche-action autour de la Sécurité Sociale de l'Alimentation

Contexte

Ce projet s'inscrit dans les champs de recherche sur la démocratie alimentaire et le droit à l'alimentation durable, les inégalités alimentaires, et la transformation des formes de solidarités alimentaires prenant en compte les enjeux systémiques de l'alimentation dans une perspective d'amélioration de la durabilité des systèmes.

Il s'intéresse spécifiquement au projet de sécurité sociale de l'alimentation, porté depuis 2019 par un collectif national composé d'acteurs associatifs et de la recherche, dans un contexte d'une part d'accroissement du nombre et des formes des situations de précarité alimentaire en France, et d'autre part d'exacerbation des enjeux de durabilité de nos systèmes alimentaires, notamment sur des aspects de santé publique et d'environnement.

S'appuyant sur sa participation au collectif national de la SSA¹ via son implication dans le Réseau Salarial², l'association Au Maquis³ a développé en 2021, une première phase de recherche-action en collaboration avec deux chercheuses, Pauline Scherer (association Vrac & Cocinas⁴) et Elodie Maniaval (association Paroles Vives⁵), spécialisées dans la recherche appliquée en sciences humaines et sociales. Le but étant d'expérimenter la mise en place et l'animation d'un conseil local de l'alimentation à l'échelle de deux communes, et d'observer in fine les processus démocratiques de gouvernance d'une caisse locale de l'alimentation.

Qu'est-ce que le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation ?

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation ». Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

En réaffirmant l'alimentation comme un droit fondamental, l'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation a commencé à se dessiner et un socle commun a été défini par le collectif national. Il y est alors stipulé cinq certitudes quant aux impacts de notre modèle économique sur les conditions de production agricole et alimentaire et sur l'environnement :

¹ <https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/>

² <https://www.reseau-salarial.info/>

³ <https://www.aumaquis.org/>

⁴ <https://montpellier.vrac-asso.org/>

⁵ <https://parolesviv.hypotheses.org/>

- Seule une réponse conjointe et simultanée à ces enjeux sera pertinente.
- Une réponse macroéconomique dépassant les inégalités territoriales est nécessaire.
- Seule une politique universelle, et non un mécanisme spécifique « pour les pauvres », peut créer du droit.
- Seul un mécanisme démocratique est légitime à arbitrer les contradictions inhérentes à l'application des droits des travailleuses et travailleurs, de l'environnement et à l'alimentation.
- Au regard de ces enjeux, l'expérience de la gestion du régime général de Sécurité sociale entre 1946 et 1967 et largement attaquée depuis est une base de travail puissante et à consolider pour penser la nécessaire socialisation de l'alimentation.

La sécurité sociale de l'alimentation est proposée comme un levier puissant de transformation du système alimentaire (production agricole, transformation, distribution, consommation) et pour une démocratie alimentaire. Celle-ci présuppose "une éducation populaire par l'échange et la réciprocité, ainsi qu'une articulation entre un cadrage national et des décisions locales". Elle sert les principes suivants :

- une démocratie économique pour que l'ensemble de la population puisse élaborer la demande alimentaire et décider du système alimentaire, notamment des conditions de ses travailleuses et travailleurs.
- la mise en œuvre effective du droit d'accès de l'ensemble des habitantes et habitants à une alimentation choisie en connaissance de cause.

"Concrètement et sur le modèle du système de santé, une carte vitale de l'alimentation donnerait accès à des produits conventionnés pour un montant de 150€/mois et par personne. Le conventionnement reposerait principalement sur des caisses primaires gérées démocratiquement au niveau local, et articulées avec une instance nationale composée de membres représentants de ces caisses".

Les objectifs de l'expérimentation (2021-2022)

C'est à partir de 2020, qu'Au Maquis a la volonté de mettre en place une expérimentation autour de la sécurité sociale de l'alimentation dans le sud Luberon, territoire d'implantation de l'association. Pour se faire, un dossier est déposé auprès de la DRDJSCS⁶ pour solliciter une subvention et commencer la première phase de recherche-action en 2021. Ce sont ensuite les fondations Pas Cap et Un Monde Par Tous⁷ qui ont permis la poursuite de l'expérimentation en 2022.

⁶ Subvention 2021 : DRDJSCS = 20 000 €

⁷ Subventions 2022 : Fondation Pas Cap = 5000 € / Fondation Un Monde Par Tous = 15 000 €

Afin de tracer les grandes lignes de ce projet expérimental et d'en formaliser un axe de recherche, il s'est agi tout d'abord de problématiser l'objet d'étude et d'élaborer les objectifs afférents.

Problématique : Comment faire évoluer démocratiquement un système alimentaire territorial vers plus de durabilité⁸ ?

Hypothèse : Mettre en place un conseil local de l'alimentation (CLA) à l'échelle communale, susceptible de gérer une caisse locale de l'alimentation, dans l'esprit du projet de sécurité sociale de l'alimentation (en travaillant en particulier le conventionnement d'un circuit d'approvisionnement alimentaire).

Objectifs généraux :

- **Etablir un dispositif de recherche-action**, encadré par deux chercheuses en sciences humaines et sociales, dans le but :
 - d'apporter des outils et des nouvelles pistes de réflexions de par leurs savoirs et expériences afin de faire grandir l'expérience de travail en commun.
 - de nourrir le processus d'expérimentation sur le plan méthodologique tout en se basant sur les attentes et enjeux exprimés à travers cette expérimentation.
 - de réaliser un travail d'observation et d'analyse du processus pour rendre compte des résultats de l'expérimentation et les transmettre.
- **Sensibiliser autour des sujets que soulèvent la SSA** pour permettre aux participant.e.s de l'expérimentation d'acquérir une connaissance de cause.
- **Expérimenter la participation citoyenne** pour élaborer des critères de conventionnement propres à la SSA.
- **Imaginer comment améliorer le système alimentaire**, le rendre plus égalitaire pour permettre à toutes et tous d'en faire partie en faisant des propositions.

⁸ *La durabilité est composée de 6 dimensions :

- la sécurité alimentaire : accès aux aliments, disponibilité, régularité, qualité
- la nutrition : qualité, santé, activité physique
- dimension environnementale : pollution, biodiversité et flux de ressources non renouvelables.
- dimension économique : emplois décents, considérations d'équité, répartition de la valeur
- gouvernance : participation, transparence
- dimension sociale et culturelle : lutte contre les inégalités et pour la cohésion sociale, respect des identités et cultures, mais aussi confiance dans le système.

Source : programme [URBAL](#)

Objectifs spécifiques :

- Mettre en place un **comité de pilotage (Copil)**, composé de personnes engagées sur les sujets liés à l'alimentation et la démocratie participative, qui aurait pour but de **co-construire un cadre d'expérimentation et une méthodologie pour la création de deux conseils locaux de l'alimentation (CLA)**, puis d'en faire leurs suivis en **observant leurs fonctionnements**. Le Copil accompagnera le travail qui sera fait par le CLA avec, entre autres, des apports de connaissances théoriques et pratiques.
- Mettre en place deux **conseils locaux de l'alimentation (CLA)** à l'échelle communale, composés d'habitant.e.s du territoire, pour travailler avec eux/elles à **comprendre**, au travers de leurs expériences individuelles et collectives en matière d'alimentation, **notre système alimentaire et ses limites**. Ceci dans le but **d'établir des critères de conventionnement** auxquels pourraient répondre les acteurs/actrices de la chaîne de l'alimentation, dans une visée d'amélioration de son système.

A terme, la recherche-action aurait pour but d'analyser les changements engendrés par **la gestion effective d'une caisse primaire d'alimentation** respectant les principes et modes de fonctionnement élaborés dans le cadre des travaux des CLA.

Méthodologie employée

Redéfinir avec le Copil le sujet et le cadre de l'expérimentation :

L'équipe de recherche-action a tenu à ne pas influencer le travail du Copil en lui donnant d'emblée des lignes directrices à emprunter. Dans une visée méthodologique, il a donc été décidé que le Copil redéfinisse, à sa manière, le sujet de l'expérimentation en passant par différentes étapes ; tout en étant guidé par l'équipe de recherche-action.

“Cette première réunion du Copil, y avait beaucoup de monde. Quasiment toutes les personnes qu'on avait invitées étaient là autour de cette grande table ! On a reposé un peu le contexte de comment on était arrivé là, avec la subvention de la DRDJSCS, etc. Et c'est vraiment là où on a dit voilà, nous, on a écrit ça dans un dossier mais redéfinissons le travail qu'on va faire ensemble. Et on a vraiment laissé faire le groupe. En fait, la seule chose qu'on ait faite au début, c'est former un groupe [...]”, E.G.

- **Problématiser ensemble le sujet de l'expérimentation**

Grâce au temps qui a été pris pour que les membres du Copil appréhendent le concept de sécurité sociale de l'alimentation dans sa globalité (voir p 19), un travail de problématisation en commun a été entrepris par la suite. En effet, si une problématique et une hypothèse avaient déjà été formulées par l'équipe de recherche-action, il s'est agi de repasser par tout un travail de problématisation de l'objet d'étude par les membres du Copil. Il en est ressorti de nombreux questionnements, tant d'ordre méthodologique que pragmatique :

- Quelle expérimentation mener autour de la SSA sur notre territoire ?
- Quel est le sens de ce qu'on veut faire ?
- Quel est le champ de l'expérimentation ?
- Quel est l'objectif de cette recherche-action ?
- Qu'est-ce que nous allons venir observer en créant une "perturbation" dans l'environnement ?
- Qu'est-ce qu'on cherche à solutionner avec la SSA ? A quels problèmes veut-on répondre ?
- Comment cette expérimentation peut-elle être vectrice de changement en termes de pratiques alimentaires ?
- Comment avoir une vision claire entre le financement de la SSA et notre expérimentation ?
- Comment faire en sorte que l'expérimentation génère des bénéfices localement (même si la SSA ne voit jamais le jour au niveau national) ?
- Comment associer des personnes en grande précarité ?
- Comment cette expérimentation peut-elle être portée par "le bas" ?
- Comment les habitant.e.s d'un territoire pourraient-ils gérer les futures caisses alimentaires locales ?

Ce travail de problématisation a ainsi permis aux membres du Copil d'avoir une vision partagée sur l'expérimentation à mener, tant sur le fond que la forme.

- **Faire le choix des conseils locaux de l'alimentation (CLA)**

C'est à la suite de cette étape de problématisation du sujet de l'expérimentation que le Copil a choisi volontairement de mettre en place des conseils locaux de l'alimentation pour expérimenter une initiative locale de sécurité sociale de l'alimentation.

"Au début, il y a eu plusieurs séances de conférences et ce n'est que dans un deuxième temps, au bout de six, sept mois, où on a vraiment rediscuté et reposé les

objectifs. On a travaillé tous ensemble et on s'est dit ben tiens ça serait intéressant de reprendre ce truc de conseil local de l'alimentation. Mais on y est revenu par notre groupe en fait, on aurait très bien pu se dire à ce moment-là, mais en fait ce qu'il y a d'écrit dans ce projet ça nous va pas, on en écrit un autre, on veut travailler sur une façon différente de faire. Cette réappropriation des objectifs et des enjeux autour de la SSA qu'on s'est fait nous-mêmes, c'est aussi pour ça qu'on se fait confiance aujourd'hui. C'est que la décision des conseils de l'alimentation, on l'a prise ensemble. C'est pas juste le dossier qu'avait écrit mon collègue il y a deux ans et demi. Maintenant, c'est notre dossier à nous !", E.G.

- **Affiner les objectifs des CLA et l'axe de la recherche-action**

Une fois l'appréciation des conseils locaux de l'alimentation réalisée, il a été opportun pour le Copil de réfléchir à leurs possibles rôles, en redéfinissant leurs objectifs.

"Ça a été un Copil vachement important car c'est après qu'on a vraiment parlé de la méthode à partir de laquelle on allait constituer le CLA et c'est là qu'on a commencé à arriver sur le cœur du projet. Il y avait ce besoin de reclarifier où on va ? Quels sont nos objectifs pour les CLA ? Concrètement comment on commence à se mettre en action ? [...] Et je me souviens qu'à ce Copil, on est arrivé à vraiment élaborer le projet de CLA tel qu'on a commencé à le mener à partir de là.", E.G.

Il a ainsi été convenu avec le Copil que le rôle principal des CLA serait de définir les critères de conventionnement des acteurs et actrices de la chaîne de l'alimentation. Et que pour s'atteler à cette tâche considérable et possiblement abstraite au premier abord, le Copil devrait amener les participant.e.s à s'interroger sur :

- Que veut-on manger ?
- Que faut-il mettre en place pour cela ?
- Comment le mettre en place ?

Suite à cela, c'était le moment de reposer l'axe de la recherche-action avec le Copil. Il a ainsi été réaffirmé qu'expérimenter la dimension démocratique de la SSA via les conseils locaux de l'alimentation allait être au centre de la recherche-action.

"Si on veut vraiment que la SSA se mette en place, elle a besoin d'une appropriation totale de la part des habitants du territoire. Et quoi de mieux que de faire un travail d'éducation populaire pour permettre à chacune et chacun d'avoir la connaissance de cause sur le système alimentaire pour pouvoir prendre des décisions concrètes derrière. Une fois qu'il y a ça et qu'on en a tous pris conscience, potentiellement, c'est génial puisque derrière on serait un grand nombre à être capable de créer un rapport de force qui lui-même, à terme, pourrait aboutir à un mouvement social qui réclamerait l'obtention de ce truc-là et qu'un gouvernement serait en mesure de faire passer !", E.G.

“Moi ce qui m'a séduite aussi parce que c'est vraiment de cet ordre-là, c'est qu'on puisse mettre quelque chose vraiment de démocratique et qu'on puisse aller auprès des habitants et des habitantes pour justement expliquer la SSA avec un travail concret [...] C'est la personne qui va consommer, qui va manger, qui va aussi décider ! Et ce que je me suis rendue compte depuis ces derniers temps, c'est que c'est très bien l'histoire des conseils locaux de l'alimentation parce qu'on doit apprendre à décider ! Parce qu'on se rend bien compte qu'on ne sait pas décider, on ne sait pas ! Et je pense que petit à petit, à force de comprendre de mieux en mieux dans quel système on est, on arrivera à décider !”, L.T.

“Je trouve que l'alimentation, c'est quand même quelque chose de très complexe, dans sa mise en place il y a beaucoup d'acteurs là-dedans. Il y a des agriculteurs, des transformateurs, ceux qui mangent, et du coup, ça nécessite débat ça ! A la fois au niveau du territoire pour construire son territoire, pour construire ses relations sociales, etc. Et ça, pour faire ça, il faut un peu de démocratie, de discussion, d'interaction, de compréhension de toute cette complexité. C'est pas simple, c'est complexe et donc il y a des choix à faire et il faut les faire en communauté. Et voilà, c'est pour ça que je pense que c'est la base, comme dans beaucoup de choses, mais l'alimentation regroupe tout le monde. On mange tous donc tout le monde est amené à réfléchir à ces questions ! On apprend la démocratie comme ça, on apprend à discuter, à écouter, à argumenter, à ne pas être d'accord et faire quand même ensemble ! Donc je pense qu'avec le CLA on expérimente des choses comme ça !”, M.M.

Les rôles du Copil et de l'équipe de recherche-action :

- **Les rôles du Copil**

Le sujet et le cadre de l'expérimentation redessiné, il a été de mise pour l'équipe de recherche-action et du Copil de reformuler les fonctions de ce dernier, à savoir :

- fixer le cadre et les conditions de l'expérimentation
- définir et mettre en œuvre la constitution du CLA
- baliser le rôle du CLA
- fournir des documents, outils et supports au CLA
- nourrir les controverses avec des intervenant.e.s
- observer, suivre et analyser les activités du CLA (avec l'appui de l'équipe de recherche-action)

Dans le même temps, cela a donné lieu à un réajustement des rôles de l'équipe de recherche-action.

- **Les rôles de l'équipe de recherche-action**

1/ Participer, observer et analyser la mise en place du Copil et son fonctionnement :

Observer les questionnements et hypothèses des membres du Copil, analyser l'élaboration de l'expérimentation, les choix et partis pris, l'évolution du processus.

2/ Mobiliser et rendre accessibles des ressources existantes aux membres du Copil :

Création d'un dossier numérique partagé avec des articles, vidéos, conférences, sur des sujets autour des enjeux de l'égalité d'accès à l'alimentation, de la démocratie alimentaire, de la SSA, des systèmes alimentaires durables, des dynamiques citoyennes et participatives.

3/ Apporter des connaissances et des retours d'expériences aux membres du Copil :

Interventions de personnes ressources, des chercheur.e.s notamment et technicien.ne.s travaillant sur le territoire du Vaucluse, autour des sujets cités plus haut.

4/ Co-construire un dispositif de recherche-action avec les membres du Copil pour la mise en place des CLA :

Définir les rôles du CLA, choix du territoire et des communes, choix des profils des habitant.e.s des communes sélectionnées, communication autour de l'expérimentation, modes de mobilisation, parties prenantes à associer, organisation et animation des rencontres, contenu des rencontres.

5/ Co-observer et analyser le fonctionnement des CLA :

A la fois dans la première phase, dite de "connaissance de cause", pour analyser comment le processus pensé par le Copil prend forme et comment les membres du CLA se positionnent à l'intérieur de celui-ci. Et aussi pendant la deuxième phase, dite "d'élaboration des critères de conventionnement" afin d'observer précisément la démocratie participative au sein du groupe.

6/ Co-observer et analyser le fonctionnement d'une caisse alimentaire locale :

Avec l'ambition qu'une caisse alimentaire locale soit créée par les CLA à la suite des critères de conventionnement, observer les modes de gouvernance mis en place dans la gestion de la caisse afin de continuer à analyser la démocratie participative au sein du groupe.

Les outils de la recherche :

La démarche empirique est au cœur de notre recherche-action. C'est en s'appuyant sur l'observation de l'expérience en train de se faire que nous recueillons des données pour ensuite les analyser et voir si elles nous permettent de répondre à l'hypothèse de départ.

- **De l'observation participante :**

Dès le démarrage du projet, l'équipe de recherche-action mène une observation participante au sein du Copil dans le sens où tout en y participant activement, une attention particulière est mise sur l'observation du groupe. Un carnet de terrain permet de noter les différentes observations, ainsi que les remarques et questionnements soulevés. Aussi, les comptes rendus des Copil sont une ressource importante pour analyser l'évolution du processus de l'expérimentation. Ses différentes notes sont ensuite reportées dans deux grilles de lecture (voir annexes 1 et 2) afin d'en faciliter leur analyse.

- **Questionnaire et entretiens semi-directifs**

Au début de l'expérimentation, un questionnaire (voir annexe 3) a été passé aux 10 participant.e.s qui constituent le noyau dur du Copil afin de pouvoir mettre en comparaison : l'âge, le sexe et la catégorie socio-professionnelle des participant.e.s, leurs pratiques alimentaires, comment et pourquoi ils font partie du Copil, les attentes et envies à travers leur engagement dans le Copil, leur culture associative/militante... Ces éléments nous permettant ensuite d'établir des profils-types des personnes investies dans le Copil afin d'identifier les possibles leviers de mobilisation pour prendre part à cette expérience.

Dans le même temps, un entretien a été réalisé avec les deux membres de l'association Au Maquis, Eric Gauthier et Mathilde Woillez, qui pilotent cette expérimentation dans le but de connaître l'historique du projet.

Un an après le début du Copil, juste avant le démarrage du CLA, un premier entretien collectif a été mené afin de croiser les différents regards des participant.e.s quant à cette expérimentation. Cela a permis d'échanger autour des savoirs engrangés, des réflexions qui ont émergé, des doutes qui persistent, des visions et volontés pour la suite de l'expérimentation.

L'importance de la recherche-action

Documenter, analyser, capitaliser, transmettre

- **Prendre du recul pour tirer des enseignements de l'expérimentation**

La démarche de recherche-action a pour but d'amener les participants de celle-ci à comprendre et à faire évoluer une situation donnée ainsi que les conditions dans lesquelles elle évolue. Dans le contexte de cette expérimentation, le fait que la chercheuse prenne part au copil tout en gardant sa casquette de scientifique, permet au groupe de prendre de la hauteur sur les actions mises en place et ce par une approche réflexive.

“Cette recherche-action elle me paraît essentielle, indispensable, et c'est une chance que je n'avais pas perçue au départ. C'est-à-dire que quelque part, il faut aussi prendre du recul sur ce qu'on fait. Nous, on est la tête dans le guidon, là-dedans, donc c'est bien d'avoir un regard qui suit ça. Vous êtes quand même dedans mais vous prenez des informations pour aussi en tirer leçon, parce qu'il faut tirer enseignement sur tout ce qu'on fait pour éventuellement le reproduire pareil ou pas pareil !! Moi je trouve que c'est complètement nécessaire !”, M.W.

“C'est rare un groupe qui a cette chance d'être observé et que quelqu'un à la fin va leur dire, ben tenez regardez ce que vous avez fait depuis un an. On ferait jamais ce travail, de prendre le temps de revenir sur tout le chemin qu'on a parcouru. Et là, c'est avec le Copil, puis ensuite ce sera avec le CLA !”, E.G.

- **Contribuer à la réflexion du collectif national pour une SSA**

Actuellement, le collectif compte une douzaine d'organisations et des nouvelles continuent à le rejoindre. On ne peut l'intégrer qu'au travers d'une organisation déjà présente. Depuis 2020, Eric Gauthier de l'association Au Maquis, participe aux réflexions du collectif national pour une SSA de par son engagement dans Réseau Salariat. Le collectif réfléchit à la globalité de l'idée de SSA et 4 sous-groupes se sont formés pour travailler plus précisément sur : la démocratie, le financement, la communication, la coordination avec les initiatives locales.

Il y a un double intérêt à prendre part au collectif national. D'une part, pour le Copil, *“ça nous permet d'améliorer notre connaissance de la SSA, de voir les évolutions des discussions et de savoir ce qui se passe ailleurs. D'avoir à la fois le niveau local et le niveau réflexion inter-organisationnelle, ça peut nous aider à faire avancer notre réflexion”, E.G.*

D'autre part, réciproquement, l'expérimentation du sud Luberon peut être un réel support à la réflexion pour le collectif national :

“Aujourd’hui, au collectif national, il y a un groupe de travail justement qui se pose la question de : Comment pourrait fonctionner la démocratie dans les groupes locaux ? Du coup, on est au cœur de ce truc-là avec notre expérimentation. Et quand je leur ai présenté ce qu'on faisait, ils ont dit : C'est super, on va faire pareil ! Tout ce que ça peut apporter au collectif national, on l'avait pas vraiment pensé à ce point-là ! C'est hyper intéressant parce que du coup, tout ce qu'on fait, ça permet d'appuyer un propos sur l'éducation populaire qui permettra que ce soit pris en compte dans la réflexion du collectif, en ayant la vigilance de ne pas prendre de raccourcis sur ces questions d'appropriation populaire”, E.G.

- **Être inspirant pour des groupes porteurs de dynamiques locales autour de la SSA**

En tout début d'année 2022, le collectif des dynamiques locales de la SSA s'est constitué parallèlement au collectif national. Il rassemble des groupes locaux implantés à divers endroits du territoire français, qui ont pour volonté de diffuser le concept de SSA via du plaidoyer et/ou d'expérimenter localement des initiatives pour tendre vers une SSA. Le collectif se rassemble trimestriellement pour partager et échanger autour des différentes dynamiques, et par-delà réfléchir à comment porter localement le projet de sécurité sociale de l'alimentation.

Ainsi, l'initiative menée dans le sud Luberon s'inscrit dans une portée plus large et participe à une certaine émulation qui est en train de naître autour du concept de SSA aujourd'hui en France. Aussi, le stade d'avancement de cette expérimentation par rapport aux autres initiatives qui émergent et prennent forme ailleurs, la place de fait comme une initiative à regarder de près. De plus, le fait est que cette expérimentation soit accompagnée par un dispositif de recherche-action la rend d'autant plus intéressante puisqu'une visée réflexive y est apportée.

“C'est vraiment super intéressant d'être suivi par une chercheuse sur ce truc-là parce déjà ça permet de documenter tout ça, puis ça nous donne de la rigueur là où on en aurait pas en fait. Nous, on a notre fonctionnement au jour le jour, à la semaine, dans l'urgence, etc. On a pas ce recul que vous vous avez pour donner de la cohérence à tout ça pour faire ce travail de documentation, de compréhension. En fait, ce qui relève pour nous du vécu ou du ressenti, vous allez l'objectiver scientifiquement. Et ça va être ultra utile pour nous le jour où il faut transmettre, diffuser, on aura des outils, on aura de la doc, on aura des analyses, on aura une méthode qu'on va pouvoir fournir à d'autres initiatives locales et au collectif national. Et sans vous, on l'aurait pas, ça c'est sûr !”, M.W.

“Aujourd'hui, il y a des trucs qui influent entre les groupes des dynamiques locales, du coup ça va remonter, ça va discuter. Et potentiellement là, il y a d'autres gens qui vont repartir de notre méthodologie pour la refaire ailleurs derrière. Et c'est cette diffusion-là qui va être intéressante aussi je pense. Pour le moment, on est la seule initiative qui travaille sur la question de la démocratie dans les caisses locales !”, E.G.

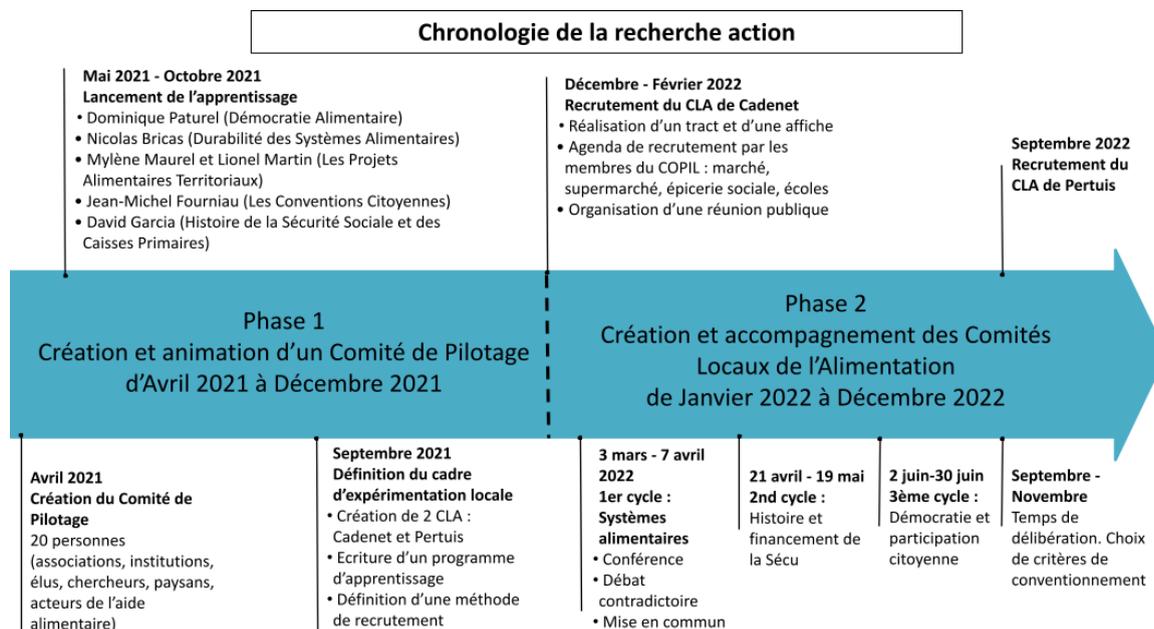
Apporter de la légitimité

Le fait que cette expérimentation soit accompagnée d'une recherche-action, et donc d'un regard scientifique, donne à fortiori un certain crédit au projet : *“Je crois surtout aussi que les résultats de la recherche-action vont permettre de crédibiliser les choses qu'on a envie de faire avancer. Et en même temps, d'en montrer certains écueils, certaines difficultés qui font que peut-être d'autres pourront passer au-delà”, A.V.*

Aussi, un an après le début de l'expérimentation, l'équipe de recherche-action s'est entourée de chercheur.e.s compétent.e.s sur les questions que soulève le projet de sécurité sociale de l'alimentation en formant un comité scientifique, composé de quatre personnalités reconnues : Nicole Darmon, directrice de recherche (INRAE), Dominique Paturel, chercheuse en science de gestion (INRAE), Nicolas Bricas, socio-économiste (titulaire de la chaire Unesco Alimentations du monde et chercheur CIRAD-Supagro), et Jean Michel Fourniau, sociologue (IFSTTAR-DEST). Si ces chercheur.e.s permettent à l'équipe de recherche-action et au Copil d'aller vers des pistes de réflexions jusque-là pas encore traitées et/ou d'affiner le cadre méthodologique de l'expérimentation, ils contribuent également à apporter de la légitimité à cette dernière de par leurs liens avec la recherche universitaire.

“Ce comité scientifique permet de légitimer beaucoup de choses et c'est clairement un des effets positifs de cette expérimentation, vraiment ! Le fait d'avoir impliqué dès le départ des chercheuses, ça a permis de créer des liens avec des gens qui sont reconnus dans le monde de la recherche et donc ça a donné une légitimité à une expérimentation qui aurait été considérée comme purement militante s'il n'y avait pas eu ça. Je pense que ça permet d'objectiver un peu cette question-là et de ne pas en faire juste un sujet militant alors que c'est hautement politique !”, M.W.

Chronologie de l'expérimentation sur 2021-2022



2/ Analyse de l'année 2021

Le Comité de pilotage (Copil)

“Le Copil, c'était un projet en soi, une phase en soi : la constitution du comité de pilotage, l'élaboration de la méthodologie et des objectifs de la recherche-action, c'est l'aboutissement finalement de ce qui a été financé”, E.G.

Le comité de pilotage a commencé par se réunir tous les mois, à partir d'avril 2021. Et il a vite été décidé que les réunions se tiendraient sur des jours et des horaires différents afin de permettre au plus grand nombre d'y participer. Au démarrage, le Copil était composé d'une vingtaine de personnes s'impliquant de différentes manières, puis au fur et à mesure un noyau dur d'une dizaine de personnes s'est constitué.

A la reprise du Copil en septembre, suite à l'interruption estivale, le rythme des réunions s'est intensifié toutes les deux semaines et ce jusqu'à la fin de l'année, période pendant laquelle ont été recruté.e.s les participant.e.s au conseil local de l'alimentation de Cadenet. Suite à cette étape, le Copil a continué à se réunir tous les mois pour le suivi et l'organisation des rencontres du CLA.

La constitution d'un groupe et de son profil

- **S'appuyer sur un réseau existant...**

C'est par l'association Au Maquis, à l'origine du projet, que le comité de pilotage s'est constitué en mars 2021. Il a rassemblé au départ une vingtaine de personnes d'horizons différents. Ainsi, la visibilité de l'association sur le territoire du sud Luberon et la considération certaine qui lui est portée, sont des facteurs qui ont sans aucun doute permis de rassembler du monde autour d'un projet commun.

“Le comité de pilotage, il s'est créé clairement sur le réseau d'Au Maquis. Et les gens sont venus pour ça ! On a juste appelé les gens qu'on connaissait et qui s'intéressaient à cette histoire-là, qui travaillaient sur des questions alimentaires. Et après, d'autres personnes qu'on sentait intéressées par le truc et qui étaient dans le réseau d'Au Maquis, sont venues”, E.G.

- **... pour réunir une pluralité d'acteurs et actrices sur des compétences variées**

“En gros, on voulait des acteurs institutionnels, des acteurs de la chaîne de l'alimentation, des élus locaux, des habitants du territoire et des acteurs de l'aide alimentaire. Au début, il y avait des gens du Secours Catholique de Marseille, qui avait fait une première expérimentation avec les paniers AMAP des Paniers Marseillais. On trouvait intéressant qu'ils soient là aussi. Et de fait, il y avait un peu de tout ça au début mais après on en a perdu en cours de route. Vu le rythme de réunions qu'on a posé, c'est pas étonnant non plus !”, E.G.

Au Maquis a également eu la volonté initiale que des personnes en situation de précarité alimentaire se joignent au Copil afin de bénéficier notamment de leur expertise d'usage de l'aide alimentaire. Une personne y a participé au début mais n'est malheureusement pas restée pour raison logistique.

C'est au fur et à mesure des réunions que le groupe a pris forme et que les différentes compétences des uns et des autres se sont davantage révélées. Certain.e.s membres du Copil ayant pris part aux Programmes Alimentaires Territoriaux développés par le département du Vaucluse et le Parc Naturel Régional du Luberon, ont pu amener des connaissances précises concernant la précarité alimentaire dans le département et le potentiel nourricier dans le PNRL. Aussi, le Copil a pu bénéficier de leur expertise sur la méthode employée en plus de connaître les résultats et les limites des enquêtes réalisées dans ces deux PAT.

Si le partage des savoirs par les membres du Copil a permis au groupe d'apprendre ensemble et d'acquérir une culture commune quant aux enjeux alimentaires sur le territoire du sud Luberon, d'autres quant à eux, ont pu apporter leurs appuis sur des techniques d'animation de groupe : *“J'ai quand même beaucoup travaillé en animation, formation, etc. Donc quel que soit le thème, je peux être une petite ressource pour ce genre de choses et en même temps, je m'approprie le thème !”, A.V.*

Enfin, de par leur expertise d'usage du territoire, les habitant.e.s du sud Luberon qui composent le Copil, sont en soi d'une ressource importante : *“Au niveau de ce que j'apporte, je crois que je n'ai pas tellement de compétences techniques mais peut-être que le fait d'habiter Cadenet, de connaître parfaitement le tissu social local, etc, ça peut aider”, A.V.*

La diversité des parcours et expériences des membres du Copil a ainsi permis d'enrichir une première étape d'acquisition du savoir via des données sur le monde agricole et alimentaire local. Avec le recul, le Copil aurait trouvé pertinent que d'autres profils de personnes viennent le compléter afin de bénéficier de leurs compétences ; notamment les professionnel.le.s :

- de l'ensemble de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs)
- de l'aide alimentaire
- du commerce équitable
- d'organisations paysannes
- de l'Agence Régional de la Santé

● **Portrait du “noyau dur” du comité de pilotage**

Une dizaine de personnes constitue le “noyau dur” du Copil, dans le sens où ce sont les plus investies aux réunions. En termes de parité, 60% de femmes et 40% d'hommes le composent. Les tranches d'âge vont de 25 à 70 ans. Tous les membres habitent le sud Luberon hormis une personne qui vit à Marseille. Ils sont issus de différents domaines et secteurs d'activités et portent diverses casquettes :

- **Hélène Gasparini** : sans profession, bénévole depuis 10 ans au Secours Populaire
- **Michel Isoard** : agriculteur
- **Samantha Khalizoff** : chargée de mission alimentation durable, élue au conseil municipal de Cadenet
- **Sarah Lachenal** : coordinatrice de projet à l'association le village (Cavaillon), volet cueillettes solidaires
- **Mathieu Leborgne** : sociologue
- **François Lemaire** : musicien

- **Lionel Martin** : cadre territorial au Conseil départemental de Vaucluse, en charge d'un PAT
- **Mylène Maurel** : retraitée, dernièrement chargée de mission agriculture et tourisme au Parc Naturel Régional du Luberon
- **Livia Tamburini** : infirmière spécialisée en santé communautaire
- **Anne Vincent** : retraitée, dernièrement travailleuse social, formatrice et évaluatrice

Leurs pratiques alimentaires et modalités d'achat privilégiés sont plutôt similaires, à savoir des produits biologiques et écologiques, achetés via des circuits courts (marchés, magasins de producteurs, AMAP) et des groupements d'achats.

Enfin, l'ensemble des membres du Copil sont déjà engagés dans des collectifs citoyens et ont une pratique du bénévolat associatif, voire du militantisme.

Des points de rencontre pour faire collectif

- **Des intérêts communs pour prendre part à l'expérimentation**

Les personnes qui ont été réunies au sein du Copil partagent la préoccupation du développement de systèmes alimentaires territoriaux durables, d'un accès égalitaire à l'alimentation et l'envie d'agir concrètement. Les commentaires ci-dessous en sont particulièrement illustratifs :

"J'avais une vision globale de l'alimentation, j'ai fait des missions humanitaires, une formation... J'étais intéressée par la problématique de la malnutrition, de la faim dans le monde. Voilà, et je me disais bon, maintenant, on va resserrer un petit peu le focus et on va voir au niveau local. Et cette expérimentation me semblait intéressante justement parce que c'était quelque chose qui allait être mis en place de façon concrète et moi je vois mieux quand on fait les choses. Donc j'avais l'envie de participer à une expérience concrète d'éducation populaire et politique avec un collectif engagé sur la démocratie alimentaire, co-construire, me former, essayer de transmettre !", L.T.

"Moi je suis venue ici pour travailler sur l'alimentation locale, ça c'était mon truc. C'était en cohérence avec ce que je fais depuis des années en Afrique, qui est de l'éducation à la nutrition, de la formation d'animateur en nutritionnel. Et à cette occasion-là, je me suis beaucoup intéressée aux systèmes alimentaires mondiaux, à la circulation de l'alimentation dans le monde. [...] Donc c'est un peu comme ça que j'ai découvert le système alimentaire mondial et après le système alimentaire local par deux biais, l'aide alimentaire parce que je suis travailleuse social, donc effectivement, les gens que j'accompagnais avaient souvent besoin d'aller à l'aide alimentaire. Et donc ça quand je me suis aperçue comment ça marchait, qu'il y avait beaucoup de gens qui faisaient du

profit sur l'aide alimentaire, ça ne m'a pas tellement plu ! Et puis aussi notre nourriture à nous, habitants du sud Luberon, essayer de se nourrir le mieux possible. Ce qui pour nous, il y a 30 ans, était un problème parce que mon mari et moi, on n'avait pas de fric à l'époque, on en a un peu plus maintenant, donc on peut mettre un peu plus de fric dans la nourriture. Donc effectivement, toutes les histoires d'AMAP, de marchés paysans, de magasins de producteurs, c'est des trucs auxquels je participe. [...] Donc voilà, il y avait un peu ces trois pieds, l'international, le travail social et notre propre alimentation. Donc j'avais envie de faire quelque chose de concret concernant l'alimentation ici !", A.V.

"J'ai voulu faire partie du Copil pour expérimenter une nouvelle voie pour changer l'alimentation des non convaincus et aussi et surtout pour changer de système agricole en développant l'agriculture paysanne.", M.M.

"Mon attente envers cette expérimentation est de comprendre quel impact pourrait avoir la SSA sur le système alimentaire et de faire de la sensibilisation. Et puis réussir à donner accès à une alimentation de qualité à tous et toutes !", S.S.

● **Des constats partagés dès le départ**

Au démarrage du Copil, un premier état des lieux a été fait afin de voir quelles observations et réalités étaient partagées dans le groupe. Il a ainsi été relevé que :

- La précarité alimentaire est peu prise en compte dans les plans alimentaires territoriaux (PAT).
- Il existe de plus en plus de projets qui visent à faciliter l'accès à l'alimentation durable pour des personnes en situation de précarité.
- La démocratie alimentaire est peu travaillée dans les collectivités locales.
- Il faut dépasser l'échelle de la commune pour parler de projet de territoire.
- Une émergence d'espaces de solidarité locaux
- Un besoin de recréer du lien dans les zones rurales, dans les villes, et entre les villes et les campagnes
- Une conscience du lien fort entre agriculture industrielle et grande surface de distribution.
- La mise en place d'une SSA est révolutionnaire et aura des impacts sur l'ensemble de la chaîne de l'alimentation.
- A travers la SSA, on questionne la formalisation de l'universalité laquelle est intéressante à comparer avec des systèmes d'autres sociétés.
- La proposition de SSA est un projet politique qui doit trouver un écho plus large auprès des habitant.e.s mais aussi des élu.e.s
- Une méthodologie du conventionnement doit interroger la question de la démocratie.
- Un besoin de plus de concret et d'expérimenter des choses.

Ce travail a ainsi permis à chacun.e de se configurer une image du groupe et de poser des bases sur lesquelles s'appuyer pour la suite des réflexions.

- **Etablir de la confiance dans le groupe par l'écoute et la bienveillance**

A travers les différents temps d'échanges et de travail, l'interconnaissance des membres du Copil s'est faite au fur et à mesure, ce qui a favorisé une certaine confiance au sein du groupe.

"Il y a des personnalités dans ce groupe, des personnes qui ont une grosse expérience professionnelle sur des sujets et qui auraient pu avoir envie de la mettre en avant. Juste, elles ont posé certaines choses à certains moments et il y a jamais eu aucun rapport de pouvoir dans ce groupe, ça c'est hyper appréciable. Personne n'a pris le leadership et ça c'est rare !", E.G.

"Ça fonctionne en horizontalité complète et du coup il y a une vraie confiance qui s'est créée dans ce groupe ! Je trouve que c'est aussi ce qu'il fallait, c'est en cohérence avec la démocratie participative. On est à l'aise quand on n'est pas là, quand on est là. Je trouve qu'on porte tous les valeurs de l'intelligence collective dans ce groupe. On est bien tous là-dedans et on est très différents, donc je pense que c'était le bon outil et il faut continuer !", M.M.

"Il y a une bonne dynamique, c'est un groupe en mouvement avec lequel il y a plein de connaissances à mettre en oeuvre, se questionner, analyser ses propres pratiques pour mieux les adapter à la dynamique de groupe, une belle confiance entre chacun des membres, pour se requinquer au travers d'une intelligence collective vécue et en train de se vivre", L.T.

Vers un apprentissage en commun

- **Engranger de la connaissance pour mieux appréhender le concept de SSA**

Une fois le projet de recherche-action redéfini par le Copil, il a semblé nécessaire de s'approprier les sujets qui sont mobilisés à travers le concept de SSA.

"Ce qui nous a surtout paru important au début, c'était de remettre dans le comité de pilotage l'ensemble de la réflexion sur le concept de la SSA, avec l'idée de : Qu'est-ce qu'on pourrait en faire ? Ça a nécessité qu'on se réapproprie la question même de la SSA et du coup de revenir sur les concepts de l'aide alimentaire, de système alimentaire, de territorialisation de notre économie, etc etc. Et d'avoir cette réflexion globale avec des acteurs très différents sur : Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour se saisir de ce concept de sécurisation sociale de l'alimentation, en soi, c'était déjà un objectif super intéressant !", M.W.

Pour davantage de lisibilité, un tableau a d'abord été réalisé afin de schématiser les principes et champs que recouvrent la notion de sécurité sociale de l'alimentation.

PRINCIPES	CHAMP	TRADUCTION
Universalisme Egalitarisme Durabilité Gestionnaire	social économie environnement / santé politique	Tout le monde doit manger Être égaux devant l'alimentation On vit dans un monde fini, limité On intervient dans un éco-socio système

L'expertise de chercheur.e.s⁹ a ensuite été utile pour approfondir collectivement certaines thématiques telles que :

- * la précarité alimentaire et les enjeux de démocratie alimentaire
- * la notion de système alimentaire durable
- * l'histoire de la sécurité sociale
- * la SSA et ses modèles de financement
- * la démocratie participative pour réfléchir à des projets de société
- * connaître des initiatives d'actions existantes qui touchent ces différents sujets

Des intervenant.e.s ont ainsi été proposé.e.s par Au Maquis et l'équipe de recherche-action, tout comme par des membres du Copil.

“En fait, je pense que très rapidement, à la première réunion ou à la deuxième, on a dû évoquer Dominique Paturel et Nicolas Bricas, pour avoir des premières bases sur l'alimentation. On a enchaîné ces deux conférences et après les autres interventions ont été proposées par des membres du Copil pour répondre à des questions qu'on se posait, sur lesquelles on n'arrêtait pas d'y revenir. On se disait : Mais comment ça a marché le système du tirage au sort ? Et là, Mathieu a dit, ben moi je peux faire venir Jean-Michel Fourniau. Et après on a eu cette même question sur la Sécu, de se dire : Ah oui, mais comment ça fonctionnait ? Et là, Livia nous dit, ah ben attendez, on va faire venir David Garcia. Très rapidement on s'est dit, ayons un peu un truc commun sur l'alimentation et derrière on s'est enrichi sur les sujets où on avait des manques pour bien les comprendre. Donc plutôt que d'amener des réponses du style "moi je pense que", on a très rapidement fait venir des gens experts sur des sujets, c'était une bonne idée !”, E.G.

“Toutes les interventions qu'on a eues, ça m'a permis de concrétiser, de renforcer des éléments que j'avais déjà en tête. Ça m'a apporté une assise scientifique et chiffrée de choses auxquelles je m'intéressais déjà, mais qui étaient plus de l'ordre de constats et

⁹ Dominique Paturel sur la démocratie alimentaire
Nicolas Bricas sur le système alimentaire durable
Jean-Michel Fourniau sur la démocratie participative

d'intuitions ! [...] Ça m'a permis d'aller plus loin, d'approfondir mes connaissances et mes réflexions sur les interactions entre les choses. Et même d'apprendre de nouvelles choses, un truc que j'ai complètement découvert aussi, c'est le droit à l'alimentation avec Dominique Paturel", A.V.

- **S'appropriier ensemble le sujet de la SSA pour pouvoir le défendre...**

Cette première phase d'apprentissage en commun, qui s'est déroulée de mai à octobre 2021, est apparue fondamentale pour que les membres du Copil puissent, en premier lieu, être convaincus par le modèle qui est proposé à travers la SSA.

"C'est un sujet que je connaissais pas du tout. Quand je suis arrivée au premier Copil, je n'avais jamais entendu parler de sécurité sociale de l'alimentation. Et pourtant, Dieu sait si l'alimentation c'est important pour moi. Et puis j'étais hyper dubitative parce que j'avais mon modèle grec d'une sécurité alimentaire qui n'est pas du tout compatible avec une SSA parce que ça passe par un système étatique et institutionnel national, alors qu'en Grèce tout est basé sur des liens de proximité, les relations interpersonnelles, donc ce n'est pas compatible. Et du coup, au début, j'ai été intriguée, dubitative, en me disant, mais quelle universalité il peut y avoir à ce modèle-là dans des pays qui n'ont même pas d'État ou d'institutions, ni même d'histoire du régime de la sécurité sociale. Enfin c'est ultra franco-français comme interrogation. Et aujourd'hui, je me dis mais non, en fait, il faut le défendre dans le monde entier parce qu'on peut sûrement imaginer d'autres manières non étatiques de le mettre en place. Et oui c'est universel, enfin ces bonnes questions sont universelles ! Du coup, je me suis complètement appropriée le sujet alors qu'au départ, j'étais un peu dans l'expectative parce que je ne voyais pas ce que ça pouvait révolutionner ! Ça a été une illumination en fait quand j'ai compris ! Je me suis dit, mais c'est ça quoi ! Ça fait 20 ans qu'on se bat pour promouvoir une alimentation locale de qualité via une agriculture paysanne qui produit des biens, des services environnementaux pour tout le monde. Et on progresse de 0,5 % et bien que tout le monde en ait conscience aujourd'hui et que ce soit su, ça bouge pas ! Et là d'un coup, tu te dis, ah ouais, mais en fait ça, ça peut tout renverser !", M.W.

"Quand je suis arrivée au Copil, j'étais pas convaincue, ça me semblait un truc compliqué à mettre en place. Et puis, au fur et à mesure ça m'a permis de résoudre une question qui était dans ma tête : Qui va payer le juste prix ? Et du coup, avec la SSA, pour moi tout se remet en place quoi ! Que la SSA puisse répondre à cette question pour moi, tu vois, ça a fait boum, ça a été une révélation ! Tu te dis les agriculteurs, il faut quand même qu'ils arrivent à vivre de leur travail ! Et le juste prix, il est pas accessible ! Et je pense que cette sécurité sociale de l'alimentation, elle peut vraiment transformer notre alimentation et surtout le système agricole. Parce que bon, ça bouge très très peu le système agricole, on avance peu quoi pourtant on bouge, mais c'est à la marge quoi ! J'ai bossé sur le pastoralisme, j'ai fait beaucoup de trucs sur des filières locales et ça bouge pas quoi. Et donc moi, j'y crois fort, vraiment j'ai une conviction que la SSA c'est aussi un moyen fort pour changer nos systèmes agricoles. C'est vraiment un levier qui va faire bouger les choses parce que ça viendra de la base. Parce que coupler ça avec le côté

démocratie, avec le conseil local de l'alimentation, ça réintègre le citoyen dans son territoire et dans son alimentation locale ! Donc du coup moi j'y crois fort, j'ai envie de mettre de l'énergie à ça !", M.M.

Et même si pour certain.e.s, l'existence d'une sécurité sociale de l'alimentation paraît être dans un horizon flou et lointain, cela ne les empêche pas de prendre part à l'expérimentation et même de communiquer autour : *"La sécurité sociale de l'alimentation, ça me semble encore un doux rêve utopique mais de temps en temps, il faut aussi avoir des rêves et y aller. Donc je continue à essayer de partager ce rêve et d'avancer dans ce rêve", A.V.*

- **... et être à même de le diffuser !**

Au-delà, de s'approprier le sujet de la SSA pour mieux en comprendre ses contours et y donner du sens, cette phase d'apprentissage en commun a permis aux membres du Copil de se sentir à l'aise pour parler de sécurité sociale de l'alimentation dans différents milieux.

"En fait ce comité de pilotage en soit, il contribue beaucoup à la diffusion de l'idée dans les réseaux d'acteurs institutionnels et militants. Il permet justement de sortir des réseaux militants pour toucher des sphères institutionnelles. En soi, cette première partie a déjà permis de faire une première diffusion de l'idée de SSA qui est extrêmement intéressante. Et c'est de la sérendipité pure. C'est un effet hyper positif mais pas anticipé du tout ! C'est déjà un énorme résultat qui n'était pas dans les objectifs !", M.W.

"Ceux qui ne viennent plus et ben en fait ils en parlent, tu vois Hélène, je sais qu'elle en parle au Secours Populaire. Matthieu, il est toujours en train de faire des liens aussi. Lionel, il continue à lire tous les mails. Il y a une vraie implication dans le suivi de ce qui est en train de se passer", E.G.

Aussi, le fait que le groupe soit monté en compétence sur le sujet de la SSA, au fur et à mesure de la phase d'apprentissage, lui a permis de mûrir une réflexion et un discours commun : *"En fait, j'ai l'impression que n'importe lequel d'entre nous qui prendrait la parole pour aller en parler, et bien, on parlerait d'une seule voix. En fait, on est complètement interchangeable pour s'exprimer là-dessus, il n'y a pas une personne plus qu'une autre. Je trouve ça vraiment très intéressant !", E.G.*

Outre le fait de parler de SSA désormais en connaissance de cause, la force du collectif a aussi été un élément moteur afin que les membres du Copil prennent confiance pour s'exprimer sur le sujet afin de mobiliser les habitant.e.s du territoire en vue de constituer un conseil local de l'alimentation.

“Lors de notre première réunion publique, c'était la première fois qu'on était confronté à un extérieur et j'ai trouvé qu'on avait été très forts parce que complémentaires, soudés. En tout cas moi j'ai senti une force dans notre groupe à ce moment-là et une cohésion, un truc chouette et bienveillant !”, F.L.

Les conseils locaux de l'alimentation (CLA)

“On a fait un bébé quoi, moi j'ai un peu l'impression de ça des fois. Je trouve qu'il y a un regard très attachant du Copil vers le CLA. J'ai envie d'entourer d'amour ce petit truc, d'être là quoi !”, E.G.

Se questionner sur le territoire d'expérimentation

- **Prendre en compte le bassin de vie**

Après avoir redéfini les rôles des CLA, il s'est agi de leur assigner un territoire d'expérimentation. Le but étant de choisir deux communes dans lesquelles constituer un CLA. Un point de vigilance a été rapidement mis sur le fait de partir du projet et de ses objectifs pour définir un périmètre et non l'inverse. De manière pratico-pratique, la géolocalisation des membres du Copil a été une indication pour délimiter le territoire. Il se trouve que la grande majorité habite différentes communes situées sur le bassin de vie du sud Luberon, s'étendant de Cavaillon à Pertuis. Ce critère est donc un atout puisqu'il représente une multitude de portes d'entrées pour mener l'expérimentation.

Selon la définition de l'INSEE : Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines :

- services aux particuliers
- commerce
- enseignement
- santé
- sports, loisirs et culture
- transports

Cibler le bassin de vie du sud Luberon pour circonscrire le territoire des CLA prend d'autant plus tout son sens puisque cela permet de regrouper des personnes qui partagent à priori certaines réalités communes, en rapport avec les domaines cités ci-dessus.

- **Comparaison ville / village**

La volonté du comité de pilotage a été de mettre en comparaison, sur le même bassin de vie, deux typologies différentes avec un village rural et une ville urbanisée. Il a semblé important de pouvoir mener ce travail de recherche-action sur ces deux types de territoire, de manière à pouvoir faire des comparaisons sur le rapport à l'alimentation en fonction de l'urbanité mais aussi de l'offre de travail.

“Il peut y avoir dans les villages une meilleure connaissance du monde agricole parce qu'il y a une plus grande proximité géographique... dans le village, on vit avec des gens qui sont producteurs, qu'on voit au marché etc, alors qu'en ville peut-être pas, il y a sûrement des tas de gens qui n'ont aucun lien avec le monde agricole. Donc il y aura peut-être aussi un travail un peu différent au niveau de la connaissance de cause”, E.G.

“Je pense que dans le milieu urbain, il y a la différence du lien avec les produits locaux parce qu'il n'y a pas forcément la même proximité. Mais il y a une autre différence aussi, c'est l'occupation des gens. C'est pas les mêmes profils de populations. Il y a beaucoup plus de travailleurs à Pertuis qu'à Cadenet et d'avoir l'entrée travailleur, moi je trouve que c'est une super entrée d'aller chercher les ouvriers, les travailleurs. Ce serait une super entrée, notamment pour faire le lien avec l'histoire, la culture, l'héritage du régime général de sécurité sociale”, M.W.

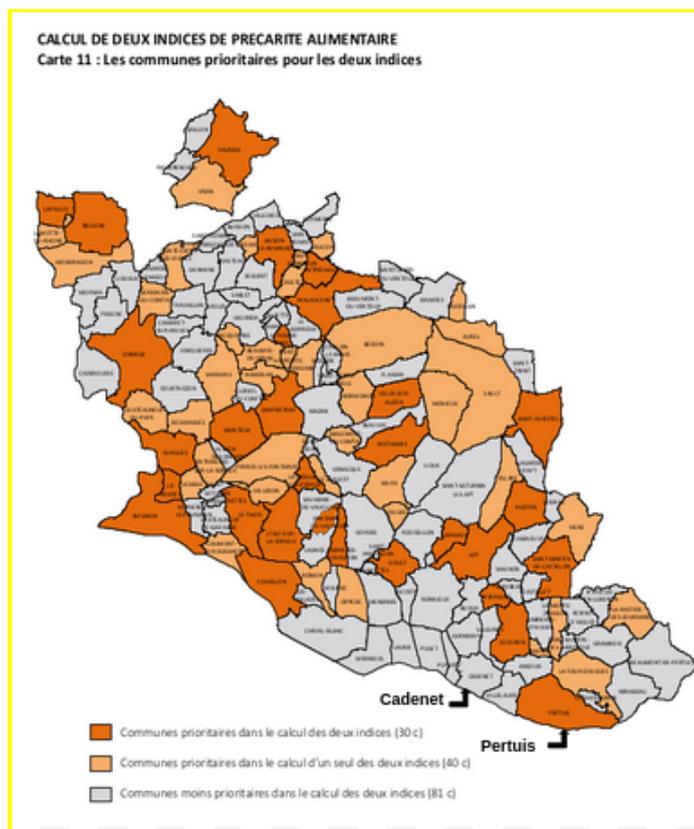
Pour choisir le village et la ville, le Copil a mis en avant deux critères de sélection à prendre en considération selon chaque membre : sa connaissance des politiques locales et sa facilité géographique pour recruter les membres du CLA. Suite à ces réflexions, le village de Cadenet et la ville de Pertuis ont été les deux communes sélectionnées dans le bassin de vie du sud Luberon.

Le village de Cadenet :

La commune de Cadenet a été choisie pour plusieurs raisons, notamment par le fait que des membres du Copil habitent le village et qu'une personne fasse partie du conseil municipal. Aussi, le choix du village s'est porté sur Cadenet par opposition à Lauris car le Copil ne souhaitait pas que l'expérimentation soit trop connotée “Au Maquis”.

Le village de Cadenet compte environ 4000 habitants et la majeure partie de sa population se situe dans la tranche d'âge des 45-59 ans. La population a peu augmenté en 10 ans. Il y a environ autant d'habitantes que d'habitants. La catégorie socio-professionnelle la plus largement représentée est celle des retraités, viennent ensuite les professions intermédiaires ; 1% seulement des actifs sont agriculteurs. Les familles avec enfants sont majoritaires dans la diversité des ménages. Et pour une bonne partie d'entre eux, ils habitent Cadenet depuis 2 ou 4 ans ; talonnés par ceux qui y vivent depuis plus de 30 ans. En 2019, 76,5% des 15-64 ans sont des actifs, parmi lesquels

10,8% sont au chômage. Les personnes ayant un emploi sont à 69% des hommes et 62% des femmes. Le taux de pauvreté est d'environ 14% en 2019 ¹⁰.



La ville de Pertuis :

Le Copil a privilégié la ville de Pertuis comme territoire d'expérimentation plutôt que Cavaillon, qui est l'autre ville se trouvant dans le bassin de vie du sud Luberon, pour la principale raison que Pertuis est reliée à la Métropole Aix-Marseille. Ce facteur en fait alors une donnée tout à fait intéressante à prendre en compte dans la comparaison des deux CLA.

La ville de Pertuis compte environ 20.000 habitants et la majeure partie de sa population se situe dans la tranche d'âge des 45-59 ans, comme pour Cadenet. La population a augmenté de 2000 habitants environ en 10 ans. La catégorie socio-professionnelle la plus largement représentée est celle des retraités, viennent ensuite les employés. 1,4 % sont agriculteurs exploitants. Les familles avec enfants sont majoritaires dans la diversité des ménages. Et pour une grande part d'entre eux, ils habitent Pertuis depuis 2 ou 4 ans. En 2019, 77,1% des 15-64 ans sont des actifs, parmi lesquels 10,8% sont au chômage. Les personnes ayant un emploi sont à 69% des

¹⁰ Source : INSEE. Chiffres datant du dernier recensement en 2019.

hommes et 63% des femmes. Le taux de pauvreté est d'environ 15% en 2019 et ce sont les moins de 30 ans les plus touchés par la pauvreté¹¹.

Ainsi, les chiffres donnés par l'INSEE nous permettent de voir qu'à l'échelle de chaque commune on retrouve presque les mêmes caractéristiques ; ce qui méthodologiquement rendra le travail de comparaison d'autant plus pertinent. Pour autant, la dualité ville/campagne marque fortement ces deux territoires. La ville de Pertuis a connu une forte augmentation des zones commerciales où l'on trouve de nombreux commerces alimentaires ; alors que seulement un supermarché est proche de Cadenet. Cette commune est restée une ville rurale avec une présence de l'agriculture forte. On y trouve deux marchés dans la semaine, des commerces de proximité et même un magasin de producteurs depuis l'année dernière. Peu d'emplois agricoles mais malgré tout une ville encore proche de son histoire agricole. Dans la comparaison des données recueillies à travers les deux CLA, il serait donc intéressant de voir si les habitudes alimentaires, modes de consommation et au-delà le rapport au système alimentaire, varient selon l'offre proposée sur le territoire à proximité.

Enfin, malgré un taux de pauvreté des deux communes sensiblement proche, la ville de Pertuis est considérée comme très vulnérable malgré une offre alimentaire forte par rapport à Cadenet, qui serait alors désignée comme moins vulnérable¹². Ainsi, il a semblé primordial au Copil d'avoir ces instruments de comparaison pour pouvoir analyser les résultats de l'expérimentation en fonction de la vulnérabilité des publics.

Se questionner sur la composition du groupe

Beaucoup de questions se sont posées sur les modalités de sélection des participant.e.s des CLA. Les réflexions ont essentiellement tourné autour de la représentativité du groupe mais encore de la légitimité à y participer. Afin de commencer quelque part, le Copil a d'abord établi des groupes de personnes qui seraient significatifs par rapport à leur alimentation et leurs modes de consommation. Il ressort de ce travail en commun, ces différents groupes :

- les familles nucléaires
- les familles monoparentales
- les professionnel.le.s de santé
- les acteurs/actrices de la chaîne alimentaire
- les personnes âgées en couple et isolées
- les étudiant.e.s
- les cuisinier.ère.s
- les personnes ayant un régime alimentaire spécifique

¹¹ Source : INSEE. Chiffres datant du dernier recensement en 2019.

¹² Source : PAT social du conseil départemental 84

Le Copil s'est également questionné sur la pertinence de mettre en place des groupes de pairs, en faisant se croiser le CLA de Cadenet et de Pertuis, pour discuter de certaines thématiques. Il serait intéressant que les femmes des deux CLA se regroupent pour des ateliers spécifiques, partant de l'hypothèse qu'elles ont un regard particulier sur l'alimentation ; étant donné que faire les courses et cuisiner continuent à être des tâches plutôt féminines à l'intérieur du foyer. De même, à la marge, il serait tout à fait souhaitable de réussir à constituer un groupe d'enfants pour leur transmettre quelques notions autour des systèmes alimentaires et par-delà recueillir leurs visions du bien manger car ils tiennent une place non négligeable dans les modes de consommation des familles.

S'il est important pour le Copil de retrouver ces typologies dans le CLA, la diversité culturelle et éducationnelle du groupe l'est tout autant. Il a donc fallu s'attarder sur les différentes méthodes possibles pour tendre vers la plus grande mixité des publics.

- **Un tirage au sort pour tendre vers une représentativité ?**

Le Copil a décidé d'inviter Jean-Michel Fourniau, spécialiste entre autres des nouvelles formes de représentation démocratique et des expériences de démocratie participative. Il a été membre du comité de gouvernance pour la mise en place de la convention citoyenne pour le climat et a donc suivi le processus de recrutement par tirage au sort. Son expertise sur le sujet a permis au Copil de se rendre compte de plusieurs difficultés s'il voulait mettre en œuvre une telle opération. D'une part, le tirage au sort est un dispositif lourd à monter et coûteux, d'autre part, il n'est pas un gage de représentativité car certaines catégories sont "remplies" plus vite que d'autres (ex : hommes, personnes âgé.e.s, diplômé.e.s). Ainsi, avec l'ambition de composer des CLA les plus mixtes possible, le Copil devrait tout de même mettre en place une forme de quota suite au tirage au sort. En ce sens, on s'éloignerait de la logique du "sort" à proprement parler.

Enfin, suite à ses constats de la convention citoyenne, Jean-Michel Fourniau faisait remarquer que malgré le système de tirage au sort, ce sont les personnes les plus motivées qui viennent et restent jusqu'au bout même quand il y a une rétribution en échange de leur implication. Cette observation soulève ainsi le fait de devoir être dans une forme de militantisme pour pouvoir s'investir dans un projet commun.

- **Le militantisme en question**

Lors des réunions du Copil pour parler de la composition des CLA, les réflexions autour de la place du militantisme dans cette expérimentation ont été vives. Certain.e.s souhaitent être vigilant.e.s au fait que le groupe ne soit pas largement composé de personnes militantes sur les sujets liés à l'alimentation. Le risque étant de ne se

retrouver qu'entre personnes déjà convaincues d'une certaine alimentation avec des idées déjà très tranchées. Pour autant, cette attention n'est pas partagée par l'ensemble du Copil dans le sens où s'engager dans cette expérimentation est déjà une forme de militantisme en soi.

“Moi je ne comprends pas très très bien ce frein dans le sens où je ne vois pas comment on peut travailler sur ce sujet sans être militant en fait. Voilà, je voulais vous en faire part parce que j'ai du mal à saisir en fait. Même si je comprends bien qu'on essaie de rendre le truc le plus large possible et accessible et toucher des populations mais c'est vrai que ça me questionne ce truc de nous mettre à distance par rapport à des personnes qui sont dans la militance”, F.L.

De plus, il est juste de faire remarquer que contrairement au dispositif mis en place pour la convention citoyenne, il n'est pas prévu de rétribuer les participant.e.s aux CLA. L'expérimentation s'appuierait donc uniquement sur des bénévoles, quid alors de la limite entre bénévolat et militantisme !

“C'est vrai que de toute manière, vu qu'il n'y a pas de moyens véritablement pour rétribuer les membres du CLA, c'est difficile comme équation, vous ne devez pas être militant, mais vous devez être bénévoles et en plus on vient vous chercher ! Donc là y a un moment, c'est une impasse totale. Cette question de la représentativité, on n'y est pas encore et je ne vois pas comment on peut l'être !”, F.L.

Enfin, des membres du Copil se sont appropriés les arguments de J-M Fourniau pour contrebalancer la critique du militantisme dans les dispositifs de démocratie participative, en avançant le fait que : *“De toute manière, la personne qui va entrer dans le CLA doit être motivée par le sujet pour qu'elle accepte d'en faire partie !”, S.K.*

- **Utiliser des critères de représentativité ?**

Tous ces facteurs rassemblés ont convaincu le Copil de ne pas procéder à un tirage au sort pour recruter les membres des CLA. Il s'est donc ensuite penché sur comment mettre en place des critères de représentativité et leurs pertinences.

Afin de viser la plus grande représentativité des profils de personnes habitant Cadenet et Pertuis, le Copil a sollicité une démographe statisticienne afin qu'elle crée un échantillonnage basé sur les critères de représentativité des listes de recensement de chaque commune. Au-delà de l'échantillonnage, il en est ressorti que pour avoir un groupe représentatif de la commune, il faudrait un minimum de 25 participant.e.s au CLA de Cadenet et 50 participant.e.s pour celui de Pertuis.

L'idée était donc d'aller “à la pêche” aux personnes pouvant entrer dans les catégories représentatives afin de constituer ce fameux échantillon établi par la démographe. Cette

tâche est alors apparue gigantesque pour de nombreuses raisons et le Copil a préféré s'y soustraire sans pour autant ne plus se préoccuper des critères de représentativité : *“Dans le protocole de recrutement qu'on va mettre en place, il faut considérer la méthode des démographes comme un appui. Si on s'en décale, il n'y a pas de problème avec ça, juste se poser la question de pourquoi on a le besoin de s'en défaire à un moment donné ?”*, M.W.

Il a donc été convenu par le Copil que les critères de représentativité doivent être pris en compte en fonction des besoins de l'expérimentation et qu'il était possible de sur-représenter un groupe si cela était nécessaire. Dans son intervention, Jean-Michel Fourniau faisait remarquer que la représentativité statistique ne suffit pas à elle-même. Il mettait un point de vigilance à réfléchir à ce qu'on veut représenter et faire attention à la logique de quota qui exclut les minorités. Effectivement, dans le cas du CLA de Cadenet, si le Copil se basait exclusivement sur le tableau d'échantillonnage, il ne devrait pas y avoir d'agriculteurs dans le groupe puisqu'ils ne représentent que 1%¹³ des habitant.e.s de Cadenet ; ce qui pose un problème manifeste dans le cadre de cette expérimentation !

Cet obstacle des critères de représentativité pour constituer un groupe suffisamment hétérogène pose différentes questions, notamment sur la prise en compte des personnes désireuses de rejoindre l'expérimentation mais ne rentrant pas dans ces fameux critères et/ou n'habitant pas la commune de Cadenet ou Pertuis. Ces interpellations ont ainsi amené le Copil à voir les choses sous un autre angle :

“En fait, on avait pas les moyens pour réaliser un échantillonnage parfait. Donc en fait, de s'asseoir dessus c'est pas très grave dans le sens où je pense qu'on subit tous le même système alimentaire. Qu'on habite à Lauris ou à Vaugines, c'est pareil, et à Pélissanne tout autant quoi, on est quand même sur un bassin de vie qui est à peu près similaire ! Et on subit ce même truc de la publicité qui nous fait acheter dans les supermarchés. Je pense que par contre, il faut qu'on continue à aller chercher la diversité dans les publics qui viennent et continuer à recruter prioritairement à Cadenet et Pertuis quand même”, E.G.

Suite à cette ouverture, un autre questionnement est né de la part des membres du Copil : En tant qu'habitant.e du sud Luberon pourquoi ne pas faire partie du CLA ? Cette proposition est alors parue comme un biais méthodologique dans le sens où l'objectivité des membres du Copil ferait défaut, étant donné qu'ils ont participé à l'élaboration du cadre de l'expérimentation. Le Copil a donc préféré la laisser de côté sans pour autant se fermer à cette éventualité au moment de l'élaboration des critères de conventionnement. Affaire à suivre donc...

¹³ Source : INSEE. Chiffres datant du dernier recensement en 2019.

Le Copil a donc fini par recruter largement les futurs membres des CLA pour avoir la garantie d'arriver à un nombre conséquent. Les membres du Copil ont même décidé de s'autoriser, dans un second temps, à solliciter les personnes de leurs réseaux s'il fallait compléter les profils des participant-es déjà recruté.e.s. Ce qui a donc semblé essentiel pour la composition des CLA, c'était de trouver des personnes motivées à prendre part à l'expérimentation : *"On ne doit pas se cantonner au panel de l'échantillon car il n'est pas un gage démocratique pour autant ! Le plus important c'est qu'il y ait une dynamique de groupe !"*, M.L. En revanche, une fois les CLA constitués, il est entendu qu'il reste primordial de s'intéresser aux profils des participant.e.s afin de se rendre compte de la diversité du groupe.

Structuration de l'expérimentation dans les CLA

- **Accompagner les CLA dans l'acquisition de connaissances autour de la SSA (phase 1)**

Le processus d'apprentissage en commun par laquelle est passée le comité de pilotage pendant plusieurs mois est paru essentiel pour l'ensemble de ses membres. Il a donc été décidé de transmettre les connaissances précédemment acquises en reproduisant la même démarche auprès des conseils locaux de l'alimentation ; estimant à la fois qu'elle était nécessaire pour s'approprier les sujets afférents à la SSA et pouvoir en parler.

"Le Copil a fait un parcours d'apprentissage du truc qui lui a permis à la fin de dire OK, cette idée de créer un CLA, elle va bien et comme ça ! Et du coup en fait, on refait faire au CLA ce qu'on a vécu en tant que comité de pilotage. En fait, le travail avec le comité de pilotage, en lui-même, était déjà presque la mise en place d'un CLA différemment quoi. On a auto-testé le processus avant pour mieux le réfléchir et pouvoir se dire, c'est comme ça qu'il faut faire ! Et c'est ça qui fait que l'effet est aussi démultiplicateur sur la façon dont les membres du Copil le diffusent, c'est qu'on a vraiment pris le temps que ces personnes s'approprient cette question-là et construisent le projet elles-mêmes. Du coup, potentiellement ça peut faire pareil avec le CLA !", M.W.

"On est à la création de quelque chose d'un peu nouveau où on a appris pour nous-mêmes et maintenant c'est aussi apprendre avec les autres. En fait, j'ai l'impression qu'on a déjà nous-même, en tant que Copil, appris déjà beaucoup de choses en un an et là, c'est le moment de transmettre !", L.T.

Un cycle d'apprentissage a ainsi été élaboré sur 6 mois, durant lequel les participant.e.s vont se forger une culture commune, en affinant et/ou acquérant des connaissances utiles pour réfléchir aux critères de conventionnement par la suite.

Des séances de “transmission/formation” ont été conçues notamment grâce au contenu des interventions réalisées par des expert.e.s pour le Copil. Un programme (voir annexe 4) a donc été construit sur la base des sujets qui ont traversé les réflexions du Copil, à savoir :

- systèmes alimentaires (durable, agro industriel, circuits courts v/s circuits longs)
- Sécurité Sociale / SSA (histoire, fonctionnement, financement...)
- démocratie participative (démocratie directe, démocratie alimentaire...)

Le programme a été articulé en trois temps, chacun d’eux correspondant à une thématique ci-dessus et chacune d’elle donnant lieu à trois réunions. Ces dernières étant déclinées comme suit :

- Une intervention d’un.e spécialiste de la thématique en question
- Un débat contradictoire
- Un atelier en groupe “d’intelligence collective”

Ces temps de réunions sont construits comme des espaces d’échanges et d’écoute, où une attention particulière est mise sur la circulation de la parole dans le groupe. Aussi, le Copil s’est donné l’exigence de s’adapter aux besoins des CLA dans ses propositions. Si un programme est établi en amont, il pourra être modifié selon les demandes des participant.e.s.

Enfin, cette première phase est pensée comme ouverte à de nouveaux participants à n’importe quel moment. D’une part, pour permettre l’effet boule de neige, d’autre part pour ne pas exclure des personnes intéressées par l’expérimentation.

- **Accompagner les CLA dans l’élaboration des critères de conventionnement des acteurs/actrices de la chaîne de l’alimentation (phase 2)**

Suite à la première phase “d’apprentissage en commun” par laquelle seront passés les deux CLA, un groupe sera désormais défini pour chacun d’entre eux. Ils seront composés des personnes partantes pour réfléchir à la mise en place des critères de conventionnement. Une fois ceux-ci établis, une charte sera potentiellement écrite pour présenter les critères aux acteurs/actrices de la chaîne de l’alimentation présent.e.s sur le territoire.

Dans cette deuxième phase, le Copil continuera à accompagner les CLA dans leurs choix et pourra aussi imaginer des compléments d’apprentissage si ce besoin est manifesté par les membres des CLA.

- **Accompagner les CLA dans la création d'une caisse alimentaire locale (phase 3)**

Une fois les critères de conventionnement définis, il est envisagé d'aller jusqu'au bout de l'expérimentation afin de voir comment pourrait fonctionner dans son intégralité une telle initiative de sécurité sociale de l'alimentation. Ainsi, il sera proposé aux participant.e.s des CLA de poursuivre l'aventure à travers la création d'une caisse alimentaire locale qui servira à gérer les allocations de la carte alimentaire mais aussi le système de conventionnement mis en place.

Mobilisation du CLA de Cadenet

- **Créer des outils de communication**

Comment informer le maximum d'habitant.e.s pour réussir à avoir la plus grande représentativité au sein du CLA ? Avec cette question en tête, différents outils de communication autour de l'expérimentation ont été mis au point, à commencer par un flyer (voir annexe 5) et une affiche (voir annexe 6) pour inviter à la réunion publique. Leurs créations ont permis d'une part d'avoir des supports pour communiquer autour de l'expérimentation, d'autre part de réfléchir aux propos à mettre en avant dans les futurs échanges, au cours du recrutement des participant.e.s au CLA.

Ces sessions de travail ont ainsi servi aux membres du Copil d'établir un discours commun sans qu'il soit homogénéisant pour autant. Différents contenus pour parler de SSA ont ainsi été soulevés, libre ensuite à chacun.e de s'en saisir pour construire son argumentaire.

Pour communiquer autour de cette recherche-action, le Copil a donc décidé de baser son discours sur :

- des éléments de constats
- les grands principes de la SSA en comparant le modèle de la Sécurité Sociale
- se former sur les sujets du droit à l'alimentation et des systèmes alimentaires pour pouvoir expérimenter
- remettre en cause l'aide alimentaire
- apporter un soutien à la chaîne alimentaire en contribuant à changer le système alimentaire
- prendre part à une des nombreuses initiatives locales autour de l'alimentaire et de la paysannerie
- participer à une expérience unique, novatrice
- participer à une expérience de démocratie participative
- s'engager dans sa commune
- trouver de la convivialité en se rencontrant et partageant des repas

Enfin, une page web a été créée sur le site internet de la SSA afin de mettre en avant la création d'un conseil local de l'alimentation, comme une initiative expérimentant le volet démocratique dans la sécurité sociale de l'alimentation : <https://securite-sociale-alimentation.org/initiative/au-maquis/>

- **Recruter des participant-es en prenant de multiples chemins**

- Diffuser les flyers et coller des affiches sur des lieux stratégiques :

En binôme, plusieurs équipes du Copil ont diffusé régulièrement les flyers sur différents lieux (marchés, magasin de producteurs, grandes surfaces, épicerie solidaire, commerces, bibliothèques, écoles). Ceci était fait de manière impliquée, c'est-à-dire en prenant le temps d'expliquer le projet aux personnes croisées et donc pas seulement donner le flyer : *“Quand on va démarcher les gens, c'est très chouette parce qu'en général, on a un accueil très positif. Les gens sont très à l'écoute du sujet, de la question. Ils sont prêts à dialoguer, à prendre du temps pour dialoguer là-dessus !”, E.G.*

- Relayer auprès des associations du territoire :

Certain.e.s membres du Copil ont utilisé leurs réseaux associatifs afin que des associations envoient le flyer via leurs mailings lists. Au Maquis a également permis de diffuser l'information en faisant des ponts avec les autres projets de l'association.

“Pour démarcher à l'épicerie solidaire, c'est le projet de la ferme qui a aidé, ça c'est sûr. Ben oui, ça aide énormément parce qu'en fait comme les produits de la ferme alimentent l'épicerie solidaire, à chaque fois que je suis allée faire du recrutement là-bas, c'était : “Ah mais c'est vous qui amenez les bons fruits, les bons légumes !” Et du coup, ça facilite le lien !”, M.W.

- Organiser une réunion publique :

Lors de cette réunion publique qui s'est tenue le 12 novembre 2021, dans une salle mise à disposition par la commune, il a été question de : présenter le Copil et les réflexions qui le portent à travers une expérimentation locale de la SSA, aborder le sujet du droit à l'alimentation, introduire la sécurité sociale de l'alimentation via le parallèle avec la sécurité sociale, expliquer le but de la recherche-action et le rôle général du conseil local de l'alimentation.

Cette réunion a rassemblé plus d'une vingtaine de personnes, parmi lesquelles des habitant.e.s de Cadenet et alentours. Certain.e.s étaient des acteurs/actrices de la chaîne alimentaire ou travaillant en lien, d'autres des élu.e.s du conseil municipal de

Cadenet, et d'autres encore étaient là en tant que consommateur-mangeur, habitant le territoire.

- **Des limites à la mobilisation des participant.e.s**

La phase de recrutement a duré environ trois mois, entre décembre 2021 et février 2021. Ce temps relativement court n'a pas permis au Copil de "toucher" suffisamment une large part de la population de Cadenet. S'il avait été pensé au départ faire du porte-à-porte et aller présenter le projet dans différents endroits, cela n'a pas pu se faire principalement à cause du manque de temps.

"Il faudrait qu'on continue à faire du démarchage même après le commencement du CLA. C'est un truc où on n'a pas fini, y a un gros travail à faire, on n'y consacre pas assez de temps. Après si on avait six mois à consacrer, payer quinze personnes pour faire du recrutement sur Pertuis et Cadenet, on pourrait améliorer ça c'est clair. On n'en a pas les moyens mais quand même avec les moyens qu'on a, faudrait qu'on fasse plus sur cette question-là. C'est le petit facteur limitant de notre expérimentation aujourd'hui !", E.G.

En outre, si la contrainte de la temporalité a été clairement identifiée, des interrogations persistent quant aux possibles leviers de mobilisation.

"On n'a pas encore trouvé tous les bons leviers et tous les bons outils pour démarcher. Il y a des choses à comprendre et à améliorer de ce côté-là. Pourquoi malgré l'intérêt que les gens ont, pourquoi ils ne viennent pas alors qu'ils sont prêts à prendre du temps pour en discuter dans la rue, pourquoi ils ne font pas la démarche de venir à la réunion ? Est-ce que c'est un problème de temporalité ?", M.W.

Le recrutement des participant.e.s pour le CLA de Cadenet a permis au Copil un premier retour d'expérience et ainsi voir les possibles réajustements à mener pour recruter les participant.e.s du CLA de Pertuis : *"Il faudra aller chercher les gens qui ne viendront pas d'eux-mêmes aux réunions publiques. Et aller collecter des paroles aussi pour les ramener au sein du CLA en faisant des ateliers hors-les-murs !", E.G.*

3/ Suite de l'expérimentation en 2022-2023

Mise en place des deux conseils locaux de l'alimentation en 2022

Au village de Cadenet

Suite à l'organisation de la réunion publique et à une présence régulière de membres du Copil sur des lieux stratégiques pour faire connaître le projet (marchés, supermarchés, écoles...), un groupe d'une vingtaine de participant.e.s s'est formé petit-à-petit depuis le début de l'année 2022. A ce jour, il est composé de visages plutôt variés, à savoir qu'il y a presque autant d'hommes que de femmes et la moyenne d'âge varie entre 22 et 78 ans. En revanche, le groupe est peu mixte en termes de classes sociales. Si on comptait au début trois personnes bénéficiant de l'aide alimentaire, celles-ci ne viennent plus ; il sera pertinent de connaître les raisons à cela. En revanche, les membres du CLA occupent des emplois plutôt variés que l'on peut regrouper par ordre d'importance dans ces catégories socioprofessionnelles :

- les professions intermédiaires : 5 personnes
- les retraité.e.s : 5 personnes
- les ouvrier.e.s agricoles : 4 personnes
- les cadres et professions intellectuelles supérieures : 3 personnes
- les artisan.e.s commerçant.e.s : 3 personnes
- les agriculteurs exploitants : 2 personnes
- employé.e.s : 1 personne

Enfin, presque la totalité des participant.e.s sont de nationalité française et ont un capital culturel plutôt élevé.

Le programme "d'apprentissage en commun", établi par le Copil, a débuté en janvier et s'est poursuivi jusqu'en juin. Les rencontres du CLA se sont tenues toutes les deux semaines, le jeudi à partir de 18h30. Le Copil retrouvera maintenant le CLA à la rentrée de septembre pour poursuivre la deuxième phase de l'expérimentation qui consistera à établir les critères de conventionnement des acteurs et actrices de la chaîne de l'alimentation.

A la ville de Pertuis

La constitution des CLA de Pertuis et Cadenet avait été imaginée de manière concomitante mais les réalités du terrain ont fait évoluer le projet différemment. Si le Copil a trouvé des difficultés pour organiser une première réunion publique d'informations à Pertuis, il aurait également été compliqué de mener de front la mise en route des deux CLA.

Maintenant que le CLA de Cadenet est constitué et même qu'une synergie entre ses membres existe, le Copil va pouvoir se concentrer sur la formation du CLA de Pertuis dès l'automne. S'il va s'appuyer sur les mêmes bases qu'il a expérimentées pour le CLA de Cadenet, le Copil a maintenant le recul nécessaire, six mois après, pour voir les choses à améliorer et faire différemment si besoin. Finalement, ce décalage entre la mise en place des deux CLA est perçu comme une richesse car cela permet au Copil de pouvoir faire des réajustements.

Les données collectées tout au long de cette année 2022 seront exposées dans un deuxième rapport qui sera rédigé début 2023, une fois les critères de conventionnement établis par le CLA de Cadenet et la mise en place du CLA de Pertuis. Il sera question de se focaliser davantage sur le contenu et les apports de la première phase dite, "d'apport/acquisition de connaissances" mais aussi de mettre en exergue le processus d'élaboration des critères de conventionnement qui s'est déroulé durant la deuxième phase, au-delà de leurs caractéristiques même.

Les objectifs de l'expérimentation pour 2023

La suite de cette recherche-action va s'ouvrir en 2023 avec la création d'une caisse alimentaire locale, pour les participant.e.s au CLA de Cadenet. Ils auront pour objectifs de réfléchir, en toute indépendance, à l'élaboration de cette caisse et à ses modes de gouvernance. Le CLA de Pertuis, quant à lui, emboîtera le pas, une fois que ses membres auront établi leurs critères de conventionnement.

"Plutôt que de travailler sur l'aspect macro-économique de la chose, c'est sur le fonctionnement local d'une caisse qu'on a voulu se focaliser. C'est vraiment le plus petit dénominateur de la SSA et de travailler sur le plus petit, c'est potentiellement une très bonne manière d'atteindre le plus grand nombre de personnes derrière !", E.G.

Au travers de ses expériences de gestion de groupes d'habitants et de connaissance des enjeux alimentaires locaux, l'association Au Maquis continuera à accompagner les CLA

dans leurs choix et à réfléchir aux actions à mettre en œuvre, en permettant aux participant.e.s de se saisir des outils de l'intelligence collective.

Au Maquis pourra aussi imaginer des compléments d'apprentissage et créer du lien avec les autres initiatives autour de la SSA en France.

Les pistes de financement pour 2023 :

L'association Au Maquis avec l'équipe de recherche-action ont répondu à un appel d'offre de la Fondation de France, intitulé *"Agroécologie et alimentation : Quelles transitions pour une planète vivable ? Projets de recherche-action et d'innovation 2022"*. Avec le financement demandé il serait possible de commencer à expérimenter une caisse alimentaire locale et ainsi poursuivre la recherche-action entamée depuis 2021. Pour le moment, le projet a été présélectionné, une réponse sera donnée à l'automne.

EN SYNTHÈSE :

Cette première phase de la recherche-action s'est portée sur la manière d'engager une démarche de démocratie alimentaire sur un territoire, à partir de l'idée de sécurité sociale de l'alimentation.

Elle nous montre de grandes étapes à partir desquelles peut se construire une dynamique locale :

- Mobilisation de personnes ressources, à l'échelle locale, autour d'une question publique majeure qu'est aujourd'hui l'accès à l'alimentation et le développement de systèmes alimentaires territoriaux plus durables.
- Partage et appropriation d'une idée politique forte mais encore méconnue qu'est la sécurité sociale de l'alimentation.
- Processus d'apprentissage partagé autour des thématiques de l'alimentation durable, de la démocratie participative et de la connaissance du territoire afin de créer une culture commune et de porter un regard collectif sur les enjeux. Ce processus repose sur la convocation et le croisement des savoirs d'expériences des personnes impliquées et des savoirs d'expert.e.s invité.e.s. Il préfigure le processus d'apprentissage qui sera proposé au conseil local de l'alimentation.
- Co-construction d'un cadre d'expérimentation, à partir de cet apprentissage : mise en place de conseils locaux de l'alimentation à l'échelle communale et réflexion sur la composition de ces CLA. L'expérience d'Au Maquis apporte notamment des réflexions intéressantes sur le souci de représentativité et sur la place du militantisme dans ce type de dynamiques.
- Mobilisation des habitant.e.s dans les CLA, en développant des méthodes et des outils de mobilisation (supports de communication, réunions publiques, implication d'acteurs relais, choix des lieux et de la temporalité...). Cet enjeu de mobilisation demeure une question complexe, où l'on voit apparaître différents freins inhérents aux démarches de démocratie participative : temps et moyens consacrés à la mobilisation, diversité des relais de mobilisation pour accroître la diversité des membres du CLA, capacité à mobiliser les personnes les plus éloignées, etc. Ces freins identifiés feront l'objet d'une attention particulière lors de la mobilisation du CLA de Pertuis, notamment via la mise en place de nouvelles coopérations avec des acteurs et actrices de la ville.

ANNEXES :

Annexe 1 : Grille d'analyse du Copil

1/ Qui s'investit dans le Copil/CLA ? décrire les profils Pourquoi ?
2/ Quand et comment se sont réunis les membres du Copil ?
3/ Processus de conception de l'expérimentation : Quelles ont été les étapes du copil ? Quelles questions s'est-on posé ? <ul style="list-style-type: none"> - comment ? - avec qui ? - difficultés
4/ Appropriation des sujets par les membres du Copil : <ul style="list-style-type: none"> - systèmes alimentaires et notion de durabilité - SS : protection sociale/droit pour tous (universalité) - précarité alimentaire et luttés contre ces inégalités - démocratie alimentaire et participative
5/ Progression sur la compréhension de la SSA
6/ Aboutissement de la réflexion vers un cadre d'expérimentation <ul style="list-style-type: none"> - CLA - Choix communes - Mode de mobilisation / communication - freins/ réussites
7/ Les leviers pour mobiliser les participant.e.s au CLA, dans le temps ?
8/ Comment le Copil fait évoluer le projet d'expérimentation en fonction de ce qui se passe sur le "terrain" ?
9/ Articulation entre le Copil et le CLA (évolution du rôle du Copil ?)
10/ Quelles mises en réseaux faites par les membres du COPIL ? Quels apports ? Ce que chacun.e amène ?

Annexe 2 : Grille d'analyse de l'évolution de l'expérimentation

date	LES PROJECTIONS / OBJECTIFS DE DÉPART	date	CE QU'ON A MODIFIÉ	date	CE QU'ON A ABANDONNÉ	date	CE QUI S'EST CONCRÉTISÉ	date	LES PROJECTIONS / OBJECTIFS A VENIR
deb 2021									

Annexe 3 : Questionnaire pour les membres du Copil

- 1/ Qui êtes-vous ? (Âge, profession, lieu de vie)
- 2/ Quelles sont vos pratiques alimentaires ? (type d'aliment et lieu d'approvisionnement)
- 3/ Comment avez-vous rejoint le COPIL ?
- 4/ Au départ, avec quelles attentes ou envies êtes-vous venus ?
- 5/ Qu'est-ce qui vous pousse à continuer à participer au COPIL ?
- 6/ Comment votre implication est perçue autour de vous ?
- 7/ Êtes-vous ou avez-vous déjà été engagé dans des associations/collectifs ? Un mouvement citoyen ? Lesquels ? Pourquoi ?
- 8/ Avez-vous déjà participé à un groupe de réflexion sur une thématique en particulier ?
Si oui, de quoi s'agissait-il ?

Annexe 4 : Programme "d'apprentissage en commun" pour les CLA



Annexe 5 : Flyer de communication autour de la SSA



« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, (...) »
Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948

Qu'est ce que c'est ?

- * Un droit pour tous_tes à choisir son alimentation de façon saine et durable grâce à un système de conventionnement, géré localement par des habitant_es.
- * Chacun de nous, quelle que soit sa situation sociale, disposera d'une carte (comme une Carte Vitale) qui permettra de régler des achats auprès des fournisseurs alimentaires.
- * La carte sera financée par des cotisations sociales.
- * Ce sera aussi une garantie de débouchés pour les travailleur_ses de la chaîne de l'alimentation.
- * Ce n'est pas une modernisation de l'aide alimentaire.



Qui nous sommes ?

Nous sommes un groupe de citoyen_nes qui pilote une expérimentation locale sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA). Ainsi, nous nous réunissons depuis plusieurs mois pour réfléchir à comment améliorer le droit de l'alimentation pour tous_tes, et agir en ce sens.

Pourquoi une expérimentation sur la SSA dans le Sud Luberon ?

- * Parce que nous y habitons, nous avons connaissance du territoire et de ses enjeux alimentaires.
- * Notre territoire est reconnu pour sa diversité agricole et culinaire.
- * Une émulsion associative liée à l'alimentation avec un zeste d'engagement des élu_es
- * Le Parc Naturel Régional du Luberon est porteur d'un Projet Alimentaire Territorialisé (PAT)

PARTICIPER ? REJOIGNEZ NOUS !

Dans une démarche démocratique de participation citoyenne, des habitant_es de Cadenet et de Pertuis constitueront des Comités Locaux de l'Alimentation. Dans ces comités seront élaborés des critères de conventionnement pour les fournisseurs de notre alimentation. Pendant 6 mois les participant_es de cette expérimentation se réuniront pour être accompagné_es par des spécialistes et des chercheurs, et feront leurs choix en toute indépendance.
Notre but : en tirer des enseignements utiles pour une généralisation de la Sécurité Sociale de l'Alimentation à l'échelle nationale.

Pour contacter, participer et rejoindre le Collectif Luberon pour une sécurité sociale de l'alimentation :
aumaquis@riseup.net
06 09 90 19 54



Annexe 6 : Affiche de communication pour la réunion publique de Cadenet

SSA POUR UN DROIT UNIVERSEL À L'ALIMENTATION DURABLE !
UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

À TABLE, Citoyen.nes !
Il est temps de prendre en main notre alimentation, rejoignez le Comité Local de l'Alimentation de Cadenet

RÉUNION PUBLIQUE
le 12 Novembre 2021 à 20h
Salle 3 Yves Montand
CADENET

Pour contacter, participer et rejoindre le Collectif Luberon pour une sécurité sociale de l'alimentation :
aumaquis@riseup.net
06 09 90 19 54

AU MAQUIS
www.aumaquis.org/ssa
www.securite-sociale-alimentation.org